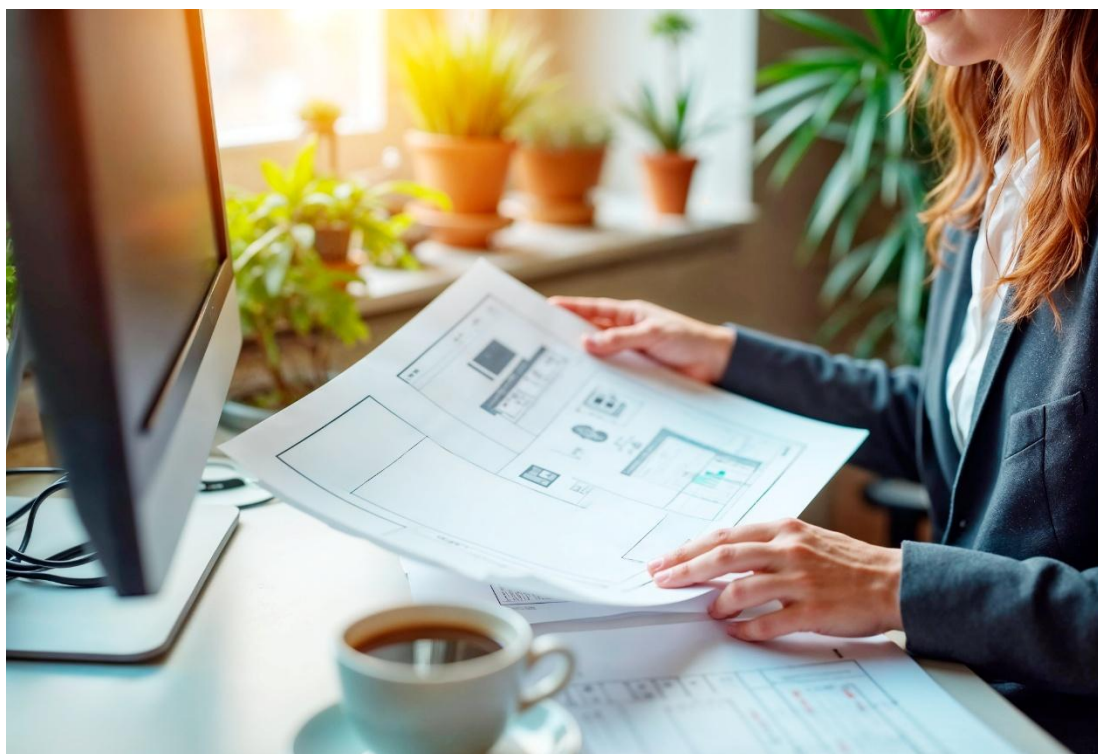


Le Mardi 28 Juillet 2026
Pour information et diffusion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

URBANISME

La plateforme Géosphère change d'adresse



À compter de ce jour, le guichet unique Géosphère change d'adresse internet ! Désormais, pour déposer et suivre ses demandes d'autorisations d'urbanisme de façon numérique, il faudra se rendre sur <https://cc-clermontais.geosphere.fr/guichet-unique>

Pour rappel, la plateforme Géosphère permet de réaliser des démarches comme le permis de construire, la déclaration préalable de travaux ou le certificat d'urbanisme sans se déplacer en Mairie.

Infos pratiques :

- ➡ Pour trouver les **contacts d'une commune du Clermontais** sur laquelle est situé le bien immobilier : [cliquez ici](#)
- ➡ Se rapprocher de sa Mairie pour **prendre rendez-vous avec un instructeur** intercommunal.
Voir l'agenda des permanences : [cliquez ici](#)